



Concours de professeur des écoles : quelles académies sélectionnent le plus ?

Ce sont des chiffres que les candidats au concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) 2019, auquel il est possible de s'inscrire jusqu'au 11 octobre, ont tout intérêt à consulter : les taux de réussite de la session précédente, lesquels varient fortement selon les académies.

Lors du CRPE 2018, avec seulement quinze postes à pourvoir et 142 candidats présents lors des épreuves, la Corse est restée la championne de la sélectivité, avec un nombre d'admis rapporté au nombre de présents de seulement 10,56 %, inférieur à l'année précédente (13 %).

Versailles et Créteil ne font pas le plein

Sans surprise, les académies de Versailles et de Créteil, denses, dotées d'une population jeune et sujette aux départs d'enseignants, sont celles qui ouvraient le plus de postes. La seule académie de Versailles, qui regroupe les départements des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise, compte près 1,3 million d'élèves, soit 9 % des effectifs scolarisés de la France.

En 2018, elle affichait ainsi le plus grand nombre de postes à pourvoir : 1 700, tandis que le nombre de candidats présents aux épreuves (1 932) était proche de celui d'autres grandes académies. Loin de la sélectivité en vigueur en Corse, plus de 70 % d'entre eux ont été admis. Mais faute de candidats au niveau, plus de trois cents postes n'ont pas été pourvus. Un concours complémentaire a été organisé pour la première fois, ouvrant cette fois 250 postes d'enseignant et permettant à des candidats recalés dans leur académie d'origine de retenter leur chance. Le ministère de l'éducation nationale a d'ores et déjà prévu de reconduire ce concours cette année.

Lire aussi : Le métier d'enseignant ne fait plus rêver

L'académie de Créteil peine, elle aussi, à recruter les enseignants du premier degré dont elle a besoin. En 2018, l'académie de l'Est francilien a ouvert 1 450 postes, et, comme à Versailles, malgré un taux d'admission élevé (65 %), elle n'est pas non plus parvenue à faire le plein de nouveaux enseignants. Elle aussi a ouvert un CRPE supplémentaire pour recruter quatre cents professeurs des écoles. Comme elle l'avait fait en 2017, 2016, 2015... et celui-ci sera renouvelé en 2019.

Des îles aux candidats bien plus nombreux que les postes

Si Créteil et Versailles sont les deux seules académies à avoir recours à un concours supplémentaire pour recruter des enseignants, d'autres académies ont du mal à attirer autant que nécessaire. La sélectivité s'y révèle faible : dans celles d'Amiens et de Guyane, par exemple, plus d'un candidat sur deux est admis.

A l'autre bout du spectre de la sélectivité donc, la Corse. Mais ce n'est pas la seule île à devoir faire un tri draconien, tant les candidats sont nombreux au regard du nombre de places. Pour seulement 47 postes en Martinique, 755 candidats ont postulé, dont 270 ont passé les épreuves. Pour 48 en Guadeloupe, 753 personnes étaient sur les rangs, et 350 effectivement présents. Quant à La Réunion, pour 211 postes ouverts, 2 147 candidats s'étaient inscrits, et 962 ont planché.

La sélectivité n'est cependant pas l'apanage des îles ensoleillées : juste après la Corse et la Martinique, deux académies métropolitaines, celles du grand Ouest, sont celles où le taux de réussite est le plus bas : les bretonnes Nantes et Rennes, avec respectivement 15,75 % et 16,17 %.

Concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE)

2018, résultats par académies

Lire aussi notre article de 2017 : [Concours de professeurs des écoles : le taux de réussite varie de 13 % à 74 % selon les académies](#)

Lire aussi notre article de 2016 : [Concours de professeur des écoles : où est-il le plus sélectif ?](#)